



CHAMPIONNAT NATIONAL DE CONFORMITE AU STANDARD

III - Associations de Races organisant annuellement une Exposition Nationale d'Elevage (admettant deux Champions par an pour chaque sexe) :

Ces Expositions Nationales d'Elevage devront réunir un minimum de 50 sujets pour l'ensemble des races ou variétés dépendant du Club, pour les races à faible effectif il est exceptionnellement autorisé la présence minimum de 30 chiens.

Pour l'obtention du titre de Champion National de Conformité au Standard, le chien devra cumuler :

- 1) Soit le **C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat, soit le C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Elevage** accompagné, pour les chiens des 1er et 2ème groupes, d'un test de caractère ou d'un brevet de travail obtenu en France et, pour les chiens de chasse, d'une récompense en travail (pour les 7ème et 8ème groupes, réussite à l'examen de qualités naturelles fixé par l'Association de race)
- 2) **Un C.A.C.S. dans une Exposition Internationale** où est obligatoirement attribué le C.A.C.I.B.
- 3) **Un C.A.C.S.** soit dans une **Exposition Nationale toutes races**, soit dans une **Exposition à C.A.C.I.B. toutes races**, soit dans l'une des **Expositions "Spéciales" de race** organisées par le Club de race (si cette dernière option est retenue, il appartient au Club d'en informer ses adhérents) – **la RCACS de la « Spéciale » (sous réserve que le chien l'ayant obtenu réponde aux conditions d'homologation exigées par le règlement) pourra être convertie en CACS si le chien qui a obtenu cette récompense ne peut prétendre à l'homologation de celle-ci pour raison de santé. (le club devra joindre une attestation le spécifiant).**

Ces deux derniers C.A.C.S. (CACS en Spéciale et CACS dans une exposition nationale ou internationale en France) devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'Exposition de Championnat ou la Nationale d'Elevage. **Les C.A.C.S. obtenus avant le C.A.C.S. de Championnat ou de Nationale d'Elevage sont valables pour l'homologation du titre.**

Pour les chiens soumis à une épreuve de travail, le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat ou de l'Exposition Nationale d'Elevage ne sera homologué que si, dans les deux ans qui suivent (au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment) le chien obtient la récompense en travail exigée, sinon le C.A.C.S. sera attribué au chien ayant obtenu la R.C.A.C.S. sous réserve qu'il remplisse les conditions exigées ci-dessus.(dans les mêmes délais).

lorsqu'un chien obtient dans la même année le CACS de la NE et celui du Championnat de la SCC, celui-ci conserve ces récompenses mais le sujet qui obtient la RCACS de la deuxième de ces expositions peut l'utiliser comme un CACS de championnat pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard. (Comité 7/12/2010)

Les trois C.A.C.S. devront être obtenus sous trois juges différents avec au moins un juge français.

NOTE IMPORTANTE

Quelle que soit la formule retenue, le délai imparti pour présenter la demande d'homologation du Championnat de France est limité à 2 mois (et non plus 15 jours) après l'obtention de la dernière récompense. Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclos et le titulaire de la réserve de C.A.C.S. ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion.
(Applicable à compter du 1er Juillet 2005)

Les examens de santé et comportementaux devront être passés dans le délai de deux ans maximum à compter de l'obtention du CACS de Championnat (SCC ou Nationale d'Elevage).

Nouveau règlement applicable à compter du 2013 (Comité SCC du 18 Décembre 2012)

Choix de l'Association Française du Boxer pour la race Boxer

- 1) soit le **C.A.C.S.** de l'Exposition de Championnat, soit le **C.A.C.S.** de l'Exposition Nationale d'Elevage
- 2) un **C.A.C.S.** dans une **Exposition Internationale** où est obligatoirement attribué le C.A.C.I.B.
- 3) un **C.A.C.S.** dans l'une des **Expositions "Spéciales"** de race organisées par le Club de race.
- 4) avoir obtenu le **niveau 4points** de la sélection (y compris l'identification ADN)